



**SÉGOLÈNE ROYAL, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS
INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT**

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la **CRÉISSANCE VERTE**



Paris, le 18 novembre 2016

Ségolène Royal lance une campagne de mobilisation citoyenne pour les économies d'énergie à l'approche de l'hiver

À l'heure de l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris, premier accord universel sur le climat, Ségolène Royal lance avec l'ADEME une campagne d'information sur les bons gestes pour économiser l'électricité.

La campagne d'information « **Des gestes simples pour de vraies économies** » a pour objectif de sensibiliser les Français aux pratiques qui permettent de réduire leur consommation d'électricité au quotidien, ainsi que leur facture, particulièrement en période de froid.

Chacun de nous, au domicile, au travail peut contribuer à la réduction des consommations d'électricité en adoptant des gestes simples, tels que remplacer les vieilles ampoules par des lampes à LED de classe A+ ou A++ ; privilégier les produits les plus efficaces en énergie lors de ses achats ; éteindre les veilles inutiles à l'aide de l'interrupteur des multiprises ; etc.

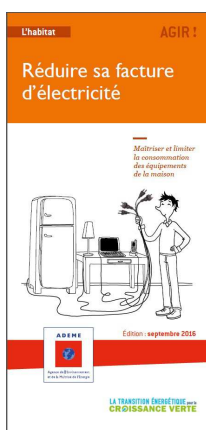
L'achat d'équipements performants ou d'appareils de régulation et la rénovation énergétique des bâtiments sont soutenus par l'État au travers :

- Du crédit d'impôt transition énergétique de 30%, prolongé en 2017 ;
- Du dispositif des certificats d'économie d'énergie dont Ségolène Royal a annoncé le renforcement avec un doublement de l'objectif pour la prochaine période triennale ;
- Des programmes d'actions des territoires à énergie positive pour la croissance verte.

Les expérimentations menées dans certaines régions (projets EcoWatt en Bretagne et Provence Alpes Côte d'Azur, Programme des Investissements d'Avenir) ont démontré que la mobilisation du plus grand nombre permettait de réduire considérablement la consommation d'électricité pendant les vagues de froid.

Réduire la consommation d'électricité en hiver contribue à la baisse des émissions de gaz à effet de serre, conformément à l'Accord de Paris sur le climat adopté à la COP21, et aux objectifs fixés par la loi de transition énergétique au travers de la programmation pluriannuelle de l'énergie.

L'importance du chauffage électrique en France, qui équipe environ un tiers des ménages, rend notre système électrique particulièrement sensible aux variations des températures extérieures. C'est d'autant plus le cas entre 17h et 20h, moment où la consommation électrique connaît un pic et où le chauffage électrique peut représenter jusqu'à 40 % de la consommation électrique lors d'une vague de froid.



[Guide pratique disponible en ligne](#) qui détaille précisément tous les bons gestes à adopter.

Retrouvez sur le site du ministère les bons gestes chez soi, dans les entreprises et au sein des collectivités : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/A-la-maison.html>

0 808 800 700 Service gratuit + prix appel

Retrouvez le communiqué de presse en ligne

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie